



# frauenstark!

Les femmes et leurs droits



**IAMANEH Schweiz | Suisse**

Gesundheit für Frauen und Kinder  
Santé pour femmes et enfants

# INFO

# Éditorial

*Chers membres,  
Chers donateurs et donatrices,  
Mesdames, Messieurs,*

Les droits des femmes font partie intégrante des droits humains, nous sommes tous d'accord là-dessus. Mais de nombreuses analyses et expériences vécues dans le domaine de l'égalité entre les sexes montrent clairement qu'au quotidien, sur le lieu de travail, en politique ou à la maison, le terme «genre» sert à justifier une discrimination structurelle et personnelle envers les femmes, malgré l'existence des droits humains. Des efforts supplémentaires sont donc encore nécessaires pour promouvoir les droits des femmes.

Les actions de soutien concrètes sont tout aussi importantes que les démarches collectives ou l'échange de savoir entre les défenseurs des droits des femmes. Il faut faire preuve de courage et de persévérance, car les situations d'injustice se répètent et les possibilités de les dénoncer sont réduites, en particulier pour les femmes ne disposant que d'une marge de manœuvre limitée. Les organisations partenaires de IAMANEH Suisse apportent une aide à ces femmes: elles les écoutent, répertorient leurs besoins et les soutiennent dans la défense de leurs droits.



Parallèlement, il est aussi important d'identifier quelles structures et quelles lignes politiques génèrent des discriminations liées au genre. Les expériences personnelles doivent être expliquées et comprises comme les symptômes d'une approche patriarcale dominante, pour ensuite rendre possibles des changements.

IAMANEH garantit une liberté d'action à de petites organisations et développe avec les personnes sur place des projets ayant pour objectif l'amélioration des conditions de vie et la protection contre les violences. Les programmes de coopération au développement constituent non seulement une aide concrète aux personnes dans le besoin, mais également une démarche sociopolitique devant être divulguée au sein de l'opinion publique – en Suisse également. La défense des intérêts (advocacy) constitue une des forces de IAMANEH et fait partie intégrante des démarches basées sur les droits de l'homme. Ce travail pose des questions sur les rapports de force, l'injustice et les inégalités. Pour cette raison, IAMANEH s'efforce de sensibiliser un large public sur des thèmes comme l'égalité entre les sexes, les droits et la répression des femmes ou la perception des rôles.

Amicalement



**Annemarie Sancar**

*Chargée des questions de genre et de développement,  
KOFF/swisspeace*

# Introduction

## Droits des femmes – le chemin est encore long

«Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits»: la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 promet à tous et toutes de pouvoir exercer leurs droits sans discrimination, mais la réalité se montre encore sous un jour bien différent.

Il n'existe pas encore dans le monde de pays où la pleine égalité des droits pour les femmes est en vigueur. Les femmes sont encore très peu représentées dans de nombreux secteurs importants, elles sont particulièrement touchées par la pauvreté et sont confrontées à de nombreuses injustices.

Deux tiers des analphabètes dans le monde sont des femmes. Chaque année, environ 300'000 femmes et filles meurent dans les pays en développement en raison de complications durant la grossesse ou l'accouchement. À l'origine de la mortalité maternelle élevée se trouvent entre autres une santé défaillante chez les mères, des services obstétricaux insuffisants et les grossesses précoces. Les femmes n'ont toujours pas atteint un pied d'égalité en politique et en économie. Même si leur nombre au sein des parlements a doublé au cours de

ces 20 dernières années, on n'y trouve encore que 22% de femmes à l'heure actuelle. Alors que dans notre pays les différences de salaire entre hommes et femmes se maintiennent obstinément et que le nombre de femmes occupant des postes clés est toujours réduit, les femmes vivant dans des sociétés très patriarcales doivent faire face à des formes compliquées de violation des droits humains. Elles sont soumises, en raison des traditions, à des normes qui réduisent leur liberté de déplacement et qui leur rend plus difficile ou leur empêche l'accès aux infrastructures de santé, à la formation scolaire et aux activités hors du foyer.

### La violence faite aux femmes, une réalité ordinaire?

La violence faite aux femmes est une des violations les plus fréquentes des droits humains. Une femme sur trois subit des violences sexuelles ou physiques, très souvent infligées par le propre partenaire. Ces mauvais traitements contreviennent aux droits fondamentaux des femmes en termes de vie, de santé et d'intégrité. On y dénombre par exemple les violences au sein du couple et de la famille, les viols, l'excision, les mariages précoces ou forcés, les avortements forcés et sélectifs en fonction du sexe. Si, malgré leur gravité, de

telles maltraitements ne sont souvent pas considérées comme des violations des droits humains, cela a à voir avec le fait que de nombreuses femmes du monde entier et de toutes les couches sociales sont exposées à des violences. La tendance est de considérer ces violences comme normales. Pour des raisons, durant longtemps les pays n'ont pas assumé leurs responsabilités en termes de protection.

Un certain nombre de démarches ont depuis été entreprises à l'échelle internationale et divers accords internationaux sont censés garantir les droits des femmes. De nombreux États ont signé des conventions de défense des femmes contre la violence, mais il manque encore très souvent une volonté de mise en pratique.

Les femmes qui s'engagent avec détermination pour leurs droits risquent encore beaucoup. Le programme de notre festival de film **frauenstark!** (voir page 15) se focalise sur ces femmes, qui se dressent contre les normes et les pressions sociales et qui cherchent une voie pour échapper à la répression, à la violence et aux manipulations.

Anja Baier  
*Responsable thèmes*

# Histoires

## 20 ans d'engagement en faveur des droits des femmes

---

*Gordana Vidovic est directrice de notre organisation partenaire Buducnost en Bosnie-Herzégovine. Encore enfant, elle s'engageait déjà en faveur de plus d'équité. Elle s'est formée comme juriste et a travaillé jusqu'à la guerre au tribunal de Modrica. Après la guerre de Bosnie, elle s'est penchée avec une grande intensité sur le thème de la justice.*

---

La guerre a duré de 1992 à 1995 et a entièrement ruiné le pays. Les habitants ont tout perdu: des membres de leur famille, leurs biens et une vie organisée.

«En tant que jeune juriste pleine d'enthousiasme pour aider les autres, j'ai cherché une solution pour améliorer la situation au cœur de ce chaos. Avec quatre autres femmes, j'ai commencé à fournir des conseils juridiques aux citoyens qui rencontraient des problèmes en raison de leur appartenance ethnique», explique Gordana, qui s'est retrouvée face à de nombreuses situations difficiles: des personnes désespérées et traumatisées cherchaient de l'aide pour récupérer des biens confisqués, retourner dans leur maison ou obtenir divers documents. Dans la foulée, les cinq femmes ont fondé en



Gordana Vidovic est fière d'avoir pu poser les fondements d'un système de protection pour les victimes de violences.

1996 l'association Buducnost: «Nous étions convaincues qu'avec des activités organisées, nous pourrions influencer un développement démocratique de la société». La jeune femme était bien entendu consciente des obstacles qui se dressaient sur leur chemin, car le pays était dirigé par les mêmes personnes à l'origine des séparations ethniques et de la guerre, et les femmes ne prenaient pas part au processus de développement. Elles n'avaient pas d'influence sur les changements politiques et sociaux et étaient pratiquement exclues de tous les processus décisionnels et de gouvernance.

### **Le succès grâce à un travail de lobbying**

«Nous sommes la majorité»: tel était le titre de la première campagne lancée par Buducnost avec 14 autres organisations. L'objectif était d'établir un quota féminin lors des élections. Ce travail a permis d'ancrer ce quota dans la loi électorale: chaque parti devait inscrire au minimum trois femmes sur sa liste de candidats. La situation lors des élections de 1998 s'est ainsi sensiblement modifiée, avec l'entrée de 26% des femmes au Parlement. Actuellement, la part des femmes sur les listes de candidats s'élève à 40%. Buducnost a aussi participé à la rédaction de la loi sur l'égalité entre les sexes, qui a été adoptée en 2003.



La première maison d'accueil pour femmes de la République serbe de Bosnie peut offrir un abri et une protection à 16 femmes et enfants victimes de violences.

### **C'est ainsi que tout a commencé**

Gordana se réjouit aussi des autres succès obtenus: «Une étape importante a été franchie en 2000, quand les violences domestiques ont été répertoriées pour la première fois comme actes criminels.» La maison d'accueil pour femmes, premier établissement du genre en République serbe de Bosnie, a commencé à fonctionner la même année. «Lors d'une froide matinée de décembre, une femme désespérée s'est présentée avec ses trois enfants au bureau pour demander de l'aide. C'est ainsi que tout a commencé. Nous disposons aujourd'hui d'une propre maison, qui peut accueillir et offrir une protection à 16 femmes et enfants victimes de violences», explique Gordana. Depuis, Buducnost s'engage continuellement pour l'acceptation et l'amélioration des lois et dans le soutien aux victimes de violences.

Buducnost développe aussi, en collaboration avec les communes et les institutions intervenant dans les cas de violences, des mécanismes de coopération qui permettent aux victimes de recevoir une aide sûre et rapide. Ce modèle innovant est connu comme «modèle de Modrica» et est aujourd'hui inclus dans les stratégies et plans d'action nationaux.



Les femmes sont encore exposées à la violence et aux discriminations. Buducnost s'engage dans le soutien aux victimes de violences et pour l'acceptation et l'amélioration des lois.

La création du réseau Safenet, constitué de huit maisons d'accueil pour femmes, fut une autre étape importante qui a permis de réunir les forces et atteindre des objectifs plus élevés. Gordana déclare à ce propos: «Par des actions communes, nous sensibilisons le public et exerçons des pressions sur les autorités. IAMANEH Suisse est un partenaire important et notre plus grand soutien dans ce processus.»

### L'État et ses responsabilités

Il existe aujourd'hui en Bosnie-Herzégovine des lois qui permettent formellement aux femmes de participer dans tous les domaines de la vie sociale. Ces droits ne sont cependant pas accessibles à toutes de manière égale et ne sont pas assez souvent revendiqués actuellement. Les femmes sont encore exposées à la violence et aux discriminations. Le nombre de femmes qui sont tuées par leur partenaire augmente d'année en année.

«Nous avons encore beaucoup de travail devant nous pour intégrer les maisons d'accueil pour femmes dans le système et pour faire en sorte que les institutions d'État prennent conscience de leurs responsabilités», affirme la directrice de notre organisation partenaire. C'est l'État

qui doit assurer aux femmes leur droit à une vie sans violences, intimidations ou menaces. Il est de la responsabilité de l'État si les victimes ne sont pas protégées ou si les auteurs de violences ne sont pas punis de façon appropriée. Cette prise de conscience ne s'installe cependant que de manière très lente au sein des structures étatiques et l'on ne perçoit pas de réelle volonté d'assumer ces responsabilités.

Gordana Vidovic se montre toutefois fière du travail réalisé par Buducnost durant ses 20 ans d'existence. L'association a mis en place les bases d'un système de protection pour les victimes de violences et a déjà soutenu des milliers de femmes et enfants se trouvant en situation de grave danger. Tout cela dans un pays où la gestion des affaires publiques se soucie plus des divisions ethniques et politiques que de l'égalité des droits entre les sexes.

#### Texte et interview:

**Gordana Vidovic**

*Directrice Buducnost*

**Manuela Di Marco**

*Responsable communication*



**Gordana Vidovic** est directrice de Buducnost, dont la traduction signifie «avenir». L'organisation fête cette année ses 20 ans d'existence. Buducnost travaille sur deux axes principaux: le renforcement des femmes pour leur permettre d'assumer des responsabilités dans le secteur public et politique, ainsi que la prévention et la protection contre les violences. Buducnost a ouvert en 2011 un centre pour les hommes, qui offre des conseils et des thérapies aux hommes et aux auteurs de violences. Gordana Vidovic œuvre aussi comme expert et conseillère en droits humains auprès d'organisations nationales et internationales.

# Histoires

## Vers une autodétermination des femmes au Mali

*Le statut des femmes au Mali est encore fortement influencé par le fondamentalisme traditionnel et religieux. La femme est considérée comme mère au foyer, partenaire sexuelle et propriété de l'homme. Elle doit se tenir à disposition de son mari, qui peut la punir comme bon lui semble.*

C'est seulement à la fin des années 1990, avec la création du Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, que le renforcement des femmes et une prise de conscience dans le domaine ont vraiment progressé. Il aura fallu encore dix ans avant de voir le gouvernement malien adopter la Politique Nationale Genre, qui a abouti à une meilleure considération des questions de la promotion de la femme et de l'égalité des sexes au sein des programmes conduits par le gouvernement. Depuis 2015, une loi est en place qui garantit une présence plus forte des femmes dans la fonction publique.

### Et dans la réalité?

En dépit de ces efforts, l'émergence des femmes maliennes rencontre de nombreuses difficultés. En effet, les facteurs socioculturels pèsent de façon très lourde sur leur statut dans la famille et dans la société. Ces facteurs limitent la capacité des femmes à prendre des décisions autonomes et à participer à la vie de leur communauté. Les pratiques traditionnelles et religieuses, comme l'excision, les mariages précoces ou forcés et d'autres coutumes dégradantes, qui retirent aux femmes leur droit à une intégrité physique, constituent encore la référence dans les rapports entre les femmes et les hommes au sein de la famille. Et tout cela bien que le Mali ait ratifié de nombreux instruments juridiques internationaux et nationaux, qui reconnaissent le droit à l'intégrité physique et interdisent la torture, les maltraitements et l'humiliation.

Considérons par exemple l'excision des filles: en l'absence de loi contre les mutilations génitales, ces pratiques persistent en grand nombre aujourd'hui encore. 91% des femmes sont excisées dans les régions du Sud du Mali, et 77% d'entre elles le sont avant l'âge de cinq ans. Bien qu'ayant été présenté à l'Assemblée nationale il y a déjà plusieurs années,



**Les obstacles socioculturels pèsent fortement sur le statut des femmes et limitent leur capacité à participer à la vie de leur communauté sur un pied d'égalité.**

le projet de loi contre l'excision n'a toujours pas été adopté. De nombreux députés craignent de voter la loi, de peur de perdre leur électorat.

En attendant la validation de la loi, de nombreuses organisations locales s'engagent contre la pratique de l'excision: des conventions sont négociées et signées directement avec les collectivités villageoises et 1'800 villages ont déjà renoncé volontairement à l'excision.

## Focalisation sur les droits des employées de maison

Lutte contre l'excision, le mariage précoce et d'autres pratiques nuisibles – l'engagement en faveur des droits des femmes et du bien-être de la famille constitue une priorité pour notre organisation partenaire malienne APSEF. Le groupement travaille depuis plus de dix ans à l'empowerment des femmes. Outre son engagement contre l'excision, l'APSEF défend aussi les droits des employées de maison. Pratiquement toutes les familles des grandes villes maliennes font appel aux services d'une aide familiale. Ces jeunes filles sont souvent exploitées, battues, insultées et humiliées, et les abus sexuels ne sont pas rares non plus. Au sein de ses projets, l'APSEF se concentre sur l'amélioration des conditions de travail de ces filles et sur la transmission d'informations relatives à leurs droits, par exemple :

- détermination d'un salaire et paiement régulier de celui-ci;
- un jour de congé par semaine, hébergement, traitement correct et alimentation suffisante;
- accès aux soins médicaux;
- protection contre les violences et les abus sexuels.



De nombreuses familles font appel aux services de jeunes employées de maison. Ces filles sont souvent exploitées et humiliées. Leur renforcement et la défense de leurs droits constituent des éléments essentiels de notre projet.



Notre organisation partenaire APSEF s'engage depuis 2005 en faveur des droits des femmes et des enfants.

Les efforts se focalisent aussi sur la mise en réseau avec d'autres acteurs s'engageant en faveur des droits des jeunes filles. Un travail de lobbying collectif vise l'acceptation de la convention internationale concernant le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques (convention no 189 de l'Organisation internationale du Travail OIT).

Cette collaboration a déjà débouché sur un succès encourageant: pour donner plus de poids et de visibilité à la défense de leurs droits, les employées de maison se sont organisées et ont participé pour la première fois au défilé du 1er mai.

### Persévérance requise

L'empowerment des employées de maison se fait par des activités de sensibilisation, des formations continues, des cours d'alphabétisation et l'amélioration de leur situation économique. Des expériences et des résultats concrets sont déjà visibles:

- 57 des filles nouvellement accompagnées depuis 2016 ont négocié elles-mêmes leur salaire;
- 7 filles ont ouvert un compte en banque à leur nom;
- 50 employées de maison bénéficient d'un jour de congé par semaine;
- 60 employées de maison ont conclu un contrat de travail.

C'est seulement avec beaucoup de persévérance et une coopération avec les organisations gouvernementales et non gouvernementales que l'on obtiendra des résultats tangibles dans le domaine de l'autodétermination chez les femmes maliennes.

### Virginie Mounkoro

*Directrice APSEF*



**L'APSEF** (Association pour la Promotion des Droits et du Bien-Être de la Famille) est une organisation non gouvernementale malienne, dont le siège se trouve à Bamako et qui s'engage depuis 2005 en faveur des droits et du bien-être de la famille. L'association focalise entre autres son travail sur les droits des femmes et des enfants, contre l'exploitation des filles et contre l'excision. IAMANEH soutient depuis janvier 2016 le projet de l'APSEF conduit en faveur des employées de maison. Environ 200 aides familiales bénéficient chaque année d'un travail d'information et d'éducation ainsi que d'un accompagnement médical, juridique et psychosocial, et peuvent être hébergées en cas de situation d'urgence.

# Invité

## Justice entre les sexes pour tous

*Avec le développement de projets dans le domaine de l'approche transformative des genres et de la prévention de la violence auprès des hommes et des garçons, IAMANEH Suisse élargit sciemment son champ d'action et encourage la justice entre les sexes pour tous. Mais que cela signifie-t-il exactement?*

Pour pouvoir répondre à cette question, il vaut la peine de retourner un peu en arrière et de considérer la violence liée au genre comme une injustice mondiale où tous, femmes ou hommes, jeunes ou vieux, sont impliqués via les nombreuses relations existantes. On trouve aujourd'hui encore des pays où les filles sont excisées et mariées de force. Dans leur réalité quotidienne imprégnée de violence, elles tombent encore trop souvent enceintes à un âge précoce et souffrent durant toute leur vie de complications dues à l'excision ou à des accouchements dangereux, pour elles comme pour leur enfant. Les hommes et les garçons sont eux aussi exposés aux violences sexuelles, dans des situations de guerre par exemple. Ils peuvent être accusés d'homosexualité et condamnés à la peine de mort. Dans tous ces cas, il ne s'agit pas uniquement de

violations graves des droits humains, comme le droit à la santé ou le droit à la protection de son intégrité physique. Dans des situations de vie marquées par la violence et la souffrance et fortement influencées par des structures patriarcales, de grandes injustices existent aussi d'un point de vue moral.

### **La justice entre les sexes diminue la pauvreté**

Notre perception de ce qui est juste ou injuste nous motive à agir en accord avec une idée de justice. Cette idée de justice est connue au sein de toutes les cultures. Les démarches en faveur de la justice – institutions (plus) justes, sociétés (plus) justes, un monde juste dans sa globalité – jouissent d'une longue tradition. La conception qu'il doit ou qu'il peut exister une justice entre les sexes est par contre très récente. Sa divulgation n'a commencé qu'au courant du 20<sup>e</sup> siècle et elle ne jouit d'un poids politique que depuis peu, par exemple avec la position de l'UNIFEM en 2010, qui déclare que la justice entre les sexes (gender justice) constitue une clé dans la lutte contre la pauvreté et dans la réalisation des objectifs de développement post-2015.

### **Différentes significations**

«La justice entre les sexes» est un terme central de la philosophie politique féministe. Ce terme fait aussi partie du vocabulaire professionnel au sein de nombreuses démarches politiques et de développement, qui trouvent leurs origines dans les mouvements féministes des années 1960/70. La signification de «gender justice» peut néanmoins fortement varier, dans le domaine de la coopération internationale au développement en particulier. On y rencontre de nombreuses compréhensions, de la prise de position large de l'UNIFEM jusqu'à des approches plus restrictives: le concept de «gender justice» se réfère à des manifestations en faveur des droits des femmes et à l'engagement politique d'organisations défendant les droits des femmes. Ces organisations, qui gagnent en force dans les pays dotés de systèmes judiciaires déficients, ont pour objectif d'assurer aux femmes un libre accès à la justice et un abordage équitable de leurs droits.

### **Concept de la répartition équitable**

Si, en considérant ce large éventail de compréhensions, l'on recherche une expression symbolique de la justice entre les sexes, on trouve souvent la représentation d'une balance à deux plateaux: un des plateaux est à l'effigie de



La justice entre les sexes se trouve en déséquilibre quand la répartition entre les hommes et les femmes n'est pas équitable.

Vénus pour le sexe féminin, et l'autre à l'effigie de Mars pour le sexe masculin. En accord avec cette représentation très répandue, l'égalité entre les sexes est atteinte quand les deux plateaux se trouvent en équilibre. Le concept philosophique à l'origine de cette image exprime une répartition équitable entre les hommes et les femmes, qui disposent des mêmes droits.

Si les plateaux de la balance ne sont pas à niveau, cela provoque en nous l'envie de les équilibrer. L'équilibre recherché se fait en général en se tournant vers le plateau se trouvant le plus bas, vers le sexe ayant «le plus de poids», qui a par exemple plus de droits, de biens ou de formation. La «logique» économique qui veut qu'on se tourne de

facto vers le sexe masculin devrait interpellier. En considérant les nombreuses réalités liées aux sexes, l'image linéaire ainsi esquissée se montre trop limitée. Elle réduit la justice entre les sexes à une équivalence femmes/hommes basée sur le bien-être et la bonne situation des hommes, en ignorant en particulier les expériences vécues par les femmes en raison de leur rôle biologique



**Comment les personnes mènent-elles leur vie et quelles sont les libertés se trouvant réellement à leur portée? De quelle liberté de choix dispose par exemple au Mali une employée de maison qui doit gagner sa vie?**

de mère et leur rôle au sein de la société en tant que femmes. Avec la balance à plateau comme symbole de la justice entre les sexes, la gravité des injustices citées plus haut, avec des millions de filles excisées et mariées de force chaque année, n'est pas reflétée.

### **La justice considérée comme une capacité**

Martha Nussbaum, philosophe, et Amartya Sen, économiste, philosophe et prix Nobel, ouvrent un débat crucial et déterminant sur

la répartition équitable, en posant la question de savoir comment les personnes conduisent leur vie et quelles sont les libertés se trouvant réellement à leur portée. Elles analysent ensemble les paramètres capables d'offrir aux personnes une vie satisfaisante, en accord avec la réalité vécue. Dans la coopération au développement, cette approche, appelée «capability approach» et qui considère les capacités basées sur la pratique, est devenue importante dans la lutte contre la pauvreté. Avec la liberté de choix, les personnes bénéficiant d'un pouvoir de décision sont responsables de ce qu'elles font. Ainsi, une fille de douze ans qui travaille à Bamako comme employée de maison dans des conditions abusives juste pour pouvoir gagner sa vie n'a aucune alternative. Les hommes, qui disposent par contre souvent d'un pouvoir de décision auquel les femmes n'ont pas accès, doivent assumer leurs responsabilités. En tant qu'acteurs du changement et en tant que groupe cible, ils doivent agir en faveur d'une justice entre les sexes qui s'applique à tous.

**Christina Kleiser**

*Historienne et coordinatrice de la recherche*



**Christina Kleiser** est Postdoc Visiting Fellow au centre interdisciplinaire pour l'étude du genre de l'université de Berne (IZFG) et collaboratrice scientifique au sein de la coordination du «Swiss Programme for Research on Global Issues for Development» ([www.r4d.ch](http://www.r4d.ch)). Elle travaille sur un projet de livre abordant les différents points de vue concernant la justice entre les sexes au sein de la coopération internationale au développement.

# Organisation

## Nouvelles du comité directeur

Le comité directeur de IAMANEH Suisse s'est agrandi lors de l'assemblée générale en juin. On note deux arrivées:



**Osman Besic**, responsable de la division Santé de la Croix-Rouge Suisse, né en Bosnie-Herzégovine et au bénéfice d'un «Master of Public Health».



**Karin Mader**, expert dans la coopération au développement. Elle a entre autres travaillé auprès de la DDC et de la société allemande pour la coopération internationale (GIZ).

**Christoph Keller** nous quitte pour sa part après six ans passés en tant que membre du comité directeur. Il a été remercié par notre directrice Maya Natarajan pour son grand engagement.

## En poste depuis un an – trois questions à la présidente de IAMANEH

**Dagmar Domenig, vous êtes présidente de IAMANEH Suisse depuis novembre 2015. Qu'est-ce qui a revêtu le plus d'importance durant cette année?**

Il s'est agi pour moi de me mettre au courant des thèmes et des projets et de connaître de plus près les services et les processus internes de IAMANEH. La division claire des tâches entre le comité directeur et le siège administratif constitue à mes yeux un élément important pour une bonne collaboration.

**Quels sont les thèmes prioritaires au sein du comité directeur actuellement?**

L'expansion de notre comité avec l'arrivée de deux nouveaux membres était une tâche prioritaire. Nous avons pour cela révisé nos statuts et sommes actuellement en train de revoir nos lignes directrices. En prévision de notre anniversaire de 40 ans en 2018, nous examinons la possibilité d'organiser un grand événement sur les questions de genre et sur l'intégration des hommes et des garçons au sein des programmes.

**Quelle impression de IAMANEH avez-vous acquise au cours de cette année?**

IAMANEH est une organisation de développement qui se focalise de façon claire sur des thèmes importants et novateurs. La prévention de la violence et la promotion de la santé sont des sujets centraux, tout comme notre engagement en faveur de l'égalité entre les sexes. IAMANEH est une organisation professionnelle dotée d'un grand potentiel d'innovation, qui peut compter sur une équipe engagée, un comité directeur motivé et des membres fidèles.



Prochainement



### Des films abordant les droits des femmes

Dans le cadre de la campagne de 16 jours contre la violence faite aux femmes, nous organisons en novembre le festival de film **frauenstark!** (force féminine!). Le public découvrira des films non conventionnels et à l'écart des courants dominants, mais politiquement importants et qui s'engagent en faveur des droits des femmes. Deux projections seront réservées exclusivement aux classes scolaires.

**Lieu:** kult.kino atelier, Theaterstrasse 7, Bâle

**Date:** 25 et 26 novembre 2016

**Films programmés:** Sonita, Sworn Virgin, Das Mädchen Hirut, Wadjda, As I open my eyes, Mustang

**Programme-cadre:** Apéro d'ouverture à 18h30 avec concert de la chanteuse de jazz helvético-albanaise Elina Duni le 25 novembre. Débat public après le film Mustang le 26 novembre. Animation: Inés Mateos

**Informations détaillées:** [www.iamaneh.ch](http://www.iamaneh.ch)

### Comment apporter votre soutien:

- Par un **don** ponctuel qui sera attribué là où la nécessité est la plus forte.
- En devenant membre de IAMANEH. En versant une **cotisation** de 50 CHF par an, vous bénéficiez d'une voix à notre assemblée générale et soutenez à long terme les intérêts des femmes et des enfants.
- Par un **don au lieu d'un cadeau** à l'occasion de votre anniversaire, de votre mariage ou d'une fête de famille.
- Par un **legs testamentaire** à IAMANEH. Vous offrez de cette manière une vision d'avenir et bénéficiez à long terme la santé des femmes et des enfants liés à nos projets.

Chaque don compte, **votre soutien fait la différence!** Nous vous en remercions chaleureusement.

### Impressum

#### Édité par

IAMANEH Suisse, Bâle

#### Rédaction

Manuela Di Marco, Anja Baier

#### Ont participé à cette édition

Annemarie Sancar, Christina Kleiser, Gordana Vidovic, Virginie Mounkoro

#### Traduction

Jacques Muheim  
[jacques@interidioms.com](mailto:jacques@interidioms.com)

#### Réalisation

Newsign Grafik GmbH, Reinach BL

#### Droits d'images

IAMANEH Suisse

#### Impression

Stuedler Press AG, Bâle

#### Tirage allemand

Allemand: 4'300 ex.  
Français: 200 ex.  
Imprimé sur Cyclus Print,  
papier recyclé

Bâle, en novembre 2016



**IAMANEH Schweiz | Suisse**  
Aeschengraben 16  
CH-4051 Basel

T +41 61 205 60 80  
F +41 61 271 79 00

info@iamaneh.ch  
www.iamaneh.ch

PC: 40-637178-8

